



Club PME-ETI Innovation & Territoires

Lundi 30 septembre 2024

SPECIAL LABORATOIRES COMMUNS

14h00 à 17h30

En présentiel et en distanciel

SAVE THE DATE

Exclusivement réservé aux membres de l'ANRT

Contact : Carole MIRANDA – 06 60 28 58 60

miranda@anrt.asso.fr

13h45-14h00 Accueil à l'ANRT et en distanciel

14h00-17h30 Construire des partenariats et financer sa R&I : Laboratoires Communs PME-ETI et Laboratoire académique

Les entreprises sont de plus en plus friandes de collaborations longues avec les laboratoires académiques pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux. Ces partenariats permettent aux industriels de lever les « verrous » scientifiques en créant des programmes de recherche partagés pour renforcer la chaîne de l'innovation. Les laboratoires communs représentent la forme la plus aboutie du partenariat public/privé en R&I : c'est à la fois l'aboutissement de relations entre des personnes et un nouveau cadre de coopération commune. Mais la méconnaissance des mécanismes de financement freine encore le développement de ces structures dans les PME.

La séance de travail s'attachera à montrer toute la valeur ajoutée des LabCom pour les entreprises. **Quels sont les apports d'un LabCOM pour les PME et les ETIs ? Quels sont les financements disponibles ? Comment créer et faire fonctionner un LabCOM ? Quels sont les bonnes pratiques et les points de vigilance ?**

INTERVENANTS

14h00-14h40 **Melchior Faure**, Chargé de développement des laboratoires communs - CNRS, [Direction des relations avec les entreprises](#)

14h40-15h20 Témoignage [d'EFFECTIS](#) - **Eric GUILLAUME**, Directeur général

15h20-15h45 *Réseautage*

15h45-16h25 **ANR**, **Pierre de Souffron**, Chargé de projet scientifique (TBC)
Eric Papon Responsable scientifique Partenariats Public-Privé à l'ANR.

16h25-17h05 Témoignage de **REST THERAPEUTICS** - **Gilles Rubinstenn**, CEO

17h05 – 17h20 **ANRT** – **Pascal GIAT**, Chef du service **Cifre**

17h20-17h30 *Réseautage*

Prochaines séances de travail : 2 décembre Spécial intervention de la DGE